


FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Version 4 EU+BE+FR+LU	
	Date: 01/07/2014	
Remplace: 02/09/2013		
Date d'impression: 03/11/2014		
EMENDO M	Page: 1/9	

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit **EMENDO M**
Matière(s) active(s) Mancozeb et Valiphénalate
Type de formulation WG (granules dispersibles dans l'eau)

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Fongicide

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Belchim Crop Protection NV/SA
Technologielaan 7
B-1840 Londerzeel
Tel. +32 (0)52 30 09 06
Fax +32 (0)52 30 11 35
e-mail: info@belchim.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Centre Antipoison (Bruxelles) : +32 (0)70 245 245
+24 h numéro d'appel d'urgence : +32 (0)14 58 45 45

SECTION 2: Identification des dangers (*)

2.1 Classification de la substance ou du mélange

2.1.1 DSD/DPD

L'indication de danger

Xn, Nocif

Effets néfastes sur la santé humaine

N, Dangereux pour l'environnement

Danger pour l'environnement

R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R63 Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

2.1.2 CLP:

Symbole:

GHS 07, GHS08, GHS 09

Mention d'avertissement

Attention

Effets néfastes sur la santé humaine

Skin Sens 1 : Peut provoquer une allergie cutanée.

Danger pour l'environnement

Repr 2 : Susceptible de nuire au fœtus.

Aquatic Acute 1 : Très toxique pour les organismes aquatiques. (M=1)

Aquatic Chronic 1 : Très toxique pour les organismes aquatiques entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

2.2.2 CLP

Pictogramme de danger



Mention d'avertissement :


Attention

H-phrases

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H361d Susceptible de nuire au fœtus.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Version 4 EU+BE+FR+LU	
	Date: 01/07/2014	
Remplace: 02/09/2013		
Date d'impression: 03/11/2014		
EMENDO M	Page: 2/9	

P-phrases
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection
P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
P391 Recueillir le produit répandu.
P501 : Éliminer le contenu/récipient en accord avec la réglementation locale

EUH-phrases
EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

2.3 Autres dangers
Pas de substance vPvB dans le mélange.
Pas de substance PBT dans le mélange.
Pas d'autres danger.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants (*)

3.2. Mélanges

Substances dangereuses	Teneur en % (m/m)	REACH Numéro	Numéro CAS/ Einecs/ Index CE	Classification selon DSD/DPD (symboles / R-phrases) ⁽¹⁾	Classification selon CLP ⁽²⁾
Mancozeb	58-65	-	8018-01-7 / - / 006-076-00-1	Xn, N R63 - R43 - R50	Skin Sens. 1 : H317 Repr. 2 : H361d Aquatic Acute 1 : H400 (M=10)
Valiphénalate	5-7	-	283159-90-0/-/-	N R51/53	None
Alkyl naphtalen sulphonate, sodium salt	1-3	-	-/-/-	Xi R37/38-R41	Not available

(1) Pour le texte intégral des phrases R: voir autres sections et section 16

(2) Pour le texte intégral des phrases H: voir autres sections et section 16

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours


Conseils généraux
S'éloigner de la zone dangereuse.
Consulter un médecin.

En cas d'inhalation
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
Mettre la victime à l'air libre en cas d'inhalation accidentelle de poussière ou de fumées provenant de sur chauffage ou de combustion.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

En cas d'ingestion
Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Appeler un médecin.

En cas de contact avec la peau
Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Laver au savon avec une grande quantité d'eau. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux
Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution. Enlever les lentilles de contact.
Protéger l'œil intact. Maintenir l'œil bien ouvert pendant le rinçage.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Version 4 EU+BE+FR+LU	
	Date: 01/07/2014	
Remplace: 02/09/2013		
Date d'impression: 03/11/2014		
EMENDO M	Page: 3/9	

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes: Sensibilisation
Risques : effets sensibilisants

4.3 Soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

Pas de traitement spécifique.

Centre Antipoison (Bruxelles) : +32 (0)70 245 245

+24 h numéro d'appel d'urgence : +32 (0)14 58 45 45

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Appropriés

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions appropriés locales et à l'environnement voisin.

Eau

Dioxyde de carbone (CO₂) Mousse

Produit sec

Inappropriés

Aucun

5.2 Dangers particuliers

Eviter d'inhaler les vapeurs qui, à des températures élevées, peuvent contenir des substances toxiques telles que le H₂S, CS₂, SO_x, CO_x, NO_x et HCl.

Ne pas inhaler explosion et les gaz de combustion. La combustion produit une épaisse fumée.

5.3 Conseils aux pompiers

Méthode d'intervention

Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

Protection des intervenants

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire spécial pour le personnel autonome.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection individuelle.

Éviter la formation de poussière. Éviter l'inhalation de la poussière. Assurer une ventilation adéquate.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.


6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser et évacuer sans créer de poussière.

Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

6.4 Référence à d'autres sections

Voire sections 3 et 13

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Version 4 EU+BE+FR+LU	
	Date: 01/07/2014	
Remplace: 02/09/2013		
Date d'impression: 03/11/2014		
EMENDO M	Page: 4/9	

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions	Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Éviter l'inhalation des vapeurs et aérosols.
Mesures d'hygiène	Voir également la section 8 pour les équipements de protection recommandés. Ne pas manger ou boire pendant le travail. Ne pas manger, boire ou fumer pendant la manipulation. Se laver les mains après utilisation. Les vêtements contaminés doivent être modifiés avant d'entrer dans une zone de restauration.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage	Tenir hors de portée des enfants. Conserver à l'écart des aliments, boissons y compris ceux pour animaux. Conserver dans un local ignifugé. Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé, selon la réglementation nationale ou locale. Maintenir à distance de toute source d'humidité, de chaleur, d'ignition.
Matériaux de stockage	Conserver dans l'emballage d'origine.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Fongicide pour l'agriculture

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Mancozeb:

Valeur limite pour le temps moyen pondéré journée de 8 heures. (ACGIH standard): TLV TWA: 5 (limite supérieure)

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés
Mesures de protection individuelle
- Hygiène

Assurer une ventilation adéquate.

- Protection des yeux/du visage

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

- Protection des mains/de la peau

Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure

Lunettes de sécurité à protection intégrale

Gants en polyalcool vinylique ou en caoutchouc nitrile-butyle

Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive EU 89/686/CEE et au standard EN 374 qui en dérive.

Nettoyer les gants à l'eau et au savon avant de les retirer.

- Protection respiratoires

Pas nécessaire pour une utilisation normale.

En cas de formation de poussière ou d'aérosol, utiliser un respirateur avec un filtre homologué. Dans le cas où la concentration de la poudre dépasse 10 mg/m³ le masque anti-poussière est recommandé.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement


Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Propriétés physiques et chimiques essentielles

État Physique :	granulés
Couleur :	jaune

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Version 4 EU+BE+FR+LU	
	Date: 01/07/2014	
Remplace: 02/09/2013		
Date d'impression: 03/11/2014		
EMENDO M	Page: 5/9	

Odeur :	Peu aromatiques
pH du mélange	Pas applicable
Point de fusion/point de congélation	Non applicable
Point initial d'ébullition/intervalle d'ébullition :	Non applicable
Point d'éclair	Donnée non disponible
Taux d'évaporation	Non applicable
Inflammabilité	Non inflammable (la température d'auto-inflammation = 382 ° C)
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité :	Non applicable
Limites supérieures/inférieures d'explosivité	Non applicable
Pression de vapeur :	Non applicable
Densité de vapeur:	Non applicable
Densité en vrac	640 g/L
Solubilité	Dispersable
Coefficient de partage n-octanol/eau	Pow >3 (pH-range 4-7-9)
Température de décomposition	Non déterminée
Viscosité	Non applicable
Propriétés explosives	Aucune
Propriétés comburantes	Aucune
9.2 Autres informations	Pas de données

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité	Stable en conditions normales d'utilisation
10.2 Stabilité chimique	Stable en conditions normales d'utilisation
10.3 Possibilité de réactions dangereuses	Note: Pas de décomposition en utilisation conforme.
10.4 Conditions à éviter	Donnée non disponible
10.5 Matières incompatibles	Donnée non disponible
10.6 Produits de décomposition dangereux	La combustion peut produire des gaz/vapeurs dangereux.

SECTION 11: Informations toxicologiques


11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Sur mélange

General	Peut provoquer une allergie cutanée. Susceptible de nuire au fœtus.
Toxicité aiguë par voie orale	LD ₅₀ (rat) > 5000 mg/kg b.w
Toxicité aiguë par voie cutanée	LD ₅₀ (rat) > 5000 mg/kg b.w
Toxicité aiguë par inhalation	Pas applicable
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Légèrement irritant, Pas de classification nécessaire.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire :	Légèrement irritant, Pas de classification nécessaire.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Sensibilisation

Sur substance Mancozeb

Cancérogénicité	Pas des effets
Mutagénicité	Pas des effets
Toxicité pour la reproduction	Repr 3 R63 Repr 2 : H361d

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Version 4 EU+BE+FR+LU	
	Date: 01/07/2014	
Remplace: 02/09/2013		
Date d'impression: 03/11/2014		
EMENDO M	Page: 6/9	

Sur substance Valiphenalate

Toxicité aiguë par inhalation	LC ₅₀ (rat) = 3.118 mg/l air (rat) (max. concentration réalisable)
Cancérogénicité	Non classé
Mutagénicité	Pas des effets
Tératogénicité	Pas des effets tératogènes
Toxicité pour la reproduction	Pas des effets

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Sur mélange :

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Toxicité aiguë

Poissons: <i>Oncorhynchus mykiss</i> (96h)	LC ₅₀ = 1.1 mg/L
Crustacés: <i>Daphnia magna</i> (48h)	EC ₅₀ = 4.5 mg/L
Algues/plantes aquatic: <i>Pseudokirchneriella subcapitata</i> (72h)	EbC ₅₀ = 0.11 mg/L ErC ₅₀ > 0.2 mg/L

Toxicité aquatique chronique

Poissons: *Oncorhynchus mykiss* (28 d) NOEC = 0.15 mg /L

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas de données

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Considérer comme très bas

12.4. Mobilité dans le sol

Pas de données

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce mélange ne contient pas de substance considérée comme persistante, ni bioaccumulable ni toxique (PBT).

12.6. Autres effets néfastes

None

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés.
Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée.

Emballage contaminé


Vider les restes.
Éliminer comme produit non utilisé.
Ne pas réutiliser des récipients vides.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Transport routier (RID/ADR)

Nom d'expédition correct	Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, solid, n.s.a. (mancozeb)
Numéro ONU	3077
Classe(s) de danger pour le transport	90
Étiquette de danger	9
Classe	9
Code	M7
Groupe d'emballage	III

Transport par mer (IMO/IMDG)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Version 4 EU+BE+FR+LU	
	Date: 01/07/2014	
Remplace: 02/09/2013		
Date d'impression: 03/11/2014		
EMENDO M	Page: 7/9	

Nom d'expédition correct	Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, solid, n.s.a. (mancozeb)
Numéro ONU	3077
Classe(s) de danger pour le transport	90
Groupe d'emballage	III
Dangers pour l'environnement	Si
Transport aérien (OACI/IATA)	
Nom d'expédition correct	Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, solid, n.s.a. (mancozeb)
Numéro ONU	3077
Classe	9
Groupe d'emballage	III

SECTION 15: Informations réglementaires (*)

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Pas de données

15.2. Évaluation de la sécurité chimique


Pas de données

SECTION 16: Autres informations

Classification et l'étiquetage selon DSD/DPD: Belgique	
Symbole(s) de danger	Xn, Nocif N, Dangereux pour l'environnement
Phrases R	R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. R63 Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant. R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
Phrases S	S2 Conserver hors de la portée des enfants. S13 Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. S20/21 Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. S23 Ne pas respirer les aérosols. S35 Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. S36/37 Porter un vêtement de protection et des gants appropriés. S46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. S61 Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité
Phrases SP	SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Spe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée par rapport aux points d'eau (voir mesures anti-dérive). SPo Ne pas pénétrer dans des cultures/surfaces traitées avant que le dépôt de pulvérisation ne soit complètement sec. SPo2 Laver tous les équipements de protection après utilisation.

Classification et l'étiquetage selon DSD/DPD : France

Symbole(s) de danger	Xn, Nocif N, Dangereux pour l'environnement
-----------------------------	--


FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Version 4 EU+BE+FR+LU	
	Date: 01/07/2014	
Remplace: 02/09/2013		
Date d'impression: 03/11/2014		
EMENDO M	Page: 8/9	

Phrases R	R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. R63 Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant. R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
Phrases S	S23 Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols (terme(s) approprié(s) à indiquer par le fabricant). S24 Éviter le contact avec la peau. S37 Porter des gants appropriés. S61 Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité. S61 Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.
Phrases SP	SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. / Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes. SPe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 50 mètres par rapport aux points d'eau. Pour protéger les arthropodes non-cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente. Délai de rentrée sur la parcelle : 48 heures après traitement.

Abréviations :

R-phrases:	R20/22 Nocif par inhalation et par ingestion. R36/38 Irritant pour les yeux et la peau. R50 Très toxique pour les organismes aquatiques. R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
H-phrases:	H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
Classe:	Aquatic Acute 1: Toxicité aquatique aiguë catégorie 1 Aquatic Chronic 1: Toxicité aquatique chronique catégorie 1 Skin Sens 1: Sensibilisant cutané catégorie 1 Repr 2: Toxique pour la reproduction catégorie 2
Sources des données utilisées :	Dossier Belchim Crop Protection NV FDS des ingrédients Base de données ESIS
Mise à jour:	Cette fiche a été actualisée (voir date en haut de page). Les sous-titres et les textes modifiés par rapport à la version antérieure, sont marqués d'un astérisque (*)

Dénégation de responsabilité. Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette fiche de sécurité a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Version 4 EU+BE+FR+LU	
	Date: 01/07/2014	
	Remplace: 02/09/2013	
EMENDO M	Date d'impression: 03/11/2014	
	Page: 9/9	

Cette fiche de données de sécurité est conforme au EC Règlementation 1907/2006 (REACH) et son ajustement 453/2010, Directive 67/548/EEG, 1999/45/EG (DSD/DPD) et EC Règlementation 1272/2008 (CLP) en EC Règlementation 1107/2009 (PPP).

Fin du document.